N° 526. — IIme Année. 5 ct Le Numéro. 5 ct Mercredi 13 Septembre 1882.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie Courvoisier, Rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de

GARES.	m.	m.	s.	s.	s.	s.
Locle . . .	5 —	9 15	1 42	3 10	5 52	8 52
Neuchâtel .	6*52	9 50	1. 52	—	5 40	10 37
Genève . .	—	—	1 52	—	5 40	10 37
Bienne . .	8 42	11 48	2 17	—	5 20	10 17
Berne . . .	—	11 48	2 17	—	5 20	10 17

Départ pour

GARES.	m.	m.	m.	s.	s.	s.
Locle . . .	7 30	9 50	11 55	2 27	5 52	10 44
Neuchâtel .	5 23	9 27	—	1 52	6 —	*9 10
Genève . .	5 23	—	9 27	1 52	—	—
Bienne . .	5 05	7 20	9 50	3 20	6 30	—
Berne . . .	5 05	7 20	9 50	3 20	6 30	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace ; prix minimum d'un annonce, 75 centimes.

— MARDI 12 SEPTEMBRE 1882 —

Chaux-de-Fonds.

La Prévoyante. — Assemblée du Comité, mardi 12, à 8 heures du soir, au Café Streiff.

Pompe N° 1. — Assemblée générale, mercredi 13, à 8 ½ heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Chronique Suisse.

Statistique. — Des 3188 communes suisses, il y en a 194 qui sont exclusivement protestantes, 466 exclusivement catholiques, et 2528 où les deux confessions sont représentées. Dans 1531 de ces dernières, les protestants dominent, et les catholiques forment la majorité dans 997. Les cantons d'Obwalden, Glaris, Zoug, Bâle (Ville et Campagne), Saint-Gall, Thurgovie, Neuchâtel, Genève et les deux Appenzell ne renferment que des communes mixtes.

Banques. — Le 6 septembre dernier, on a procédé, sous le contrôle de l'autorité compétente, à la destruction d'une quantité considérable de billets de banques ; 1,100,000 fr. de la Banque fédérale (émission de Berne 1,000,000 francs, de Zurich 100,000); 60,000 fr. de la Banque cantonale neuchâteloise ; 115,000 fr. de la Banque cantonale fribourgeoise. La somme représentée par les billets détruits jusqu'à ce jour est considérable : 2,200,000 fr. de billets de la Banque fédérale ; 120,000 fr. de la Banque cantonale neuchâteloise ; 165,000 fr. de la Banque cantonale de Fribourg ; 12,760 fr. de la Banque populaire de la Broie ; 150,000 fr. de la Banque de Glaris (ces derniers billets ont été détruits sous la surveillance de la commission d'économie publique de Glaris).

Les manifestations de Stresa. — La petite ville va devenir un lieu de pèlerinage libéral. Vendredi dernier, la *Liedertafel* de Lucerne s'y est arrêtée, la population est accourue, les drapeaux suisses et italiens étaient hissés partout ; le syndic, ce redoutable magistrat qui a si mal accueilli M. Respini, a voulu recevoir les amis. Des toasts à l'Italie, à la Suisse, à la maison de Savoie ont été portés. Un journal milanais, auquel nous empruntons ces renseignements, ajoute que les chanteurs suisses sont partis charmés de l'accueil enthousiaste et des sentiments de fraternité échangés par les fils d'un pays libre avec les enfants d'un peuple libre. — vice-versa, ajouterons-nous. — En tout cas, on voit par là que les peuples sont moins formalistes et moins paperassiers que les diplomates. Pendant que ceux-ci étudient cette grave affaire, les populations se tendent la main.

On écrit à la *Zürcher Post* que les amis des libéraux tessinois déconseillent fort à ces derniers de se rendre à Stresa ; une manifestatation au moment où la question se traite diplomatiquement pourrait compliquer l'affaire.

D'après une dépêche adressée au *Nouvelliste vaudois*, cette course a dû avoir lieu lundi.

Allumettes. — Il paraît que MM. Schmid frères, à Schwarzenbourg (Berne), sont parvenus à fabriquer des allumettes sans soufre ni phosphore, supérieures même aux allumettes suédoises. Le paquet de dix boîtes ne coûte que 20 centimes.

Touristes. — La saison touche à sa fin, elle a été courte et partiellement bonne. Dans beaucoup de contrées des Grisons et dans l'Oberland on se plaint, les stations élevées n'ont pas fait de bonnes affaires en raison de la température froide et humide.

Militaire. — Le major Gutzwiller se rend en Autriche ; il y passera une année pour compléter son éducation militaire aux frais de la Confédération.

Nouvelles étrangères.

France. — L'éclairage à l'électricité vient de recevoir un grand développement à Paris par l'application du système Edison à la gare de St-Lazare. Samedi soir, la rotonde, les bureaux et les quais étaient éclairés par des groupes de lampes répandant une lumière fixe et agréable. Cette révolution dans l'éclairage va probablement s'étendre très rapidement comme à New-York, qui a déjà tout un de ses immenses quartiers éclairé par l'électricité.

— Les débats de l'affaire Fenayrou, renvoyée devant la cour d'assises de la Seine, auront lieu dans la première quinzaine d'octobre, les 12, 13 et 14.

— Suivant le *Journal officiel,* le choléra, qui règne en ce moment dans l'extrême Orient, a atteint la colonie française de Cochinchine. D'après les dernières nouvelles, l'épidémie ne frappe guère que les indigènes. A la date du 4 septembre, huit Européens seulement avaient été atteints, trois avaient succombé. Toutes les précautions avaient, d'ailleurs, été prises d'avance pour combattre le fléau, dont les progrès à Manille et dans l'Annam faisaient prévoir l'invasion.

Allemagne. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que l'état de santé du prince de Bismarck ne s'est pas encore amélioré d'une manière srtisfaisante. Le chancelier de l'empire s'abstient de tout travail pour se conformer aux prescriptions des médecins, et se borne à donner les signatures les plus urgentes.

— La maison Siemens a suspendu momentanément l'exploitation de son second chemin de fer électrique, celui de Charlottenbourg, dont les wagons ont à gravir une pente très forte. Il s'agirait de remplacer le conducteur en forme de ligne télégraphique, tel qu'il a figuré aux Champs-Elysées aussi, par un cable souterrain relié aux rails par des embranchements.

Angleterre. — Pendant le mois de juillet, 1990 arrangements amiables ont été conclus entre *landlords* et tenanciers, conformément aux stipulations de la loi agraire.

Russie. — Un télégramme de St-Pétersbourg annonce qu'une insurrection a éclaté dans la province de Kokhand. Les troupes auraient dû intervenir et il y aurait eu une lutte acharnée, dans laquelle quarante détenus auraient été tués.

— Le yacht impérial *Newa* est allé s'enferrer dans les écueils de Transund. Une douzaine de navires ont dû quitter Cronstadt pour dégager le yacht.

Grèce. — Une dépêche de Constantinople adressée à la *Pall Mall Gazette,* signale des ferments d'insurrection dans les îles grecques occupées par les Turcs. A Candie, notamment, le mécontentement serait général et la population n'attendrait qu'une occasion pour s'affranchir de la domination du sultan.

Monténégro. — Une dépêche de Cettigne annonce que, dans la matinée du 5 septembre, un grand nombre d'Albanais se sont réunis sur la frontière dans l'intention, dit-on, de provoquer un conflit avec les Monténégrins, dont l'attitude modérée a empêché tout acte d'hostilité.

Dans la soirée du même jour, une seconde réunion d'Albanais a eu lieu et des menaces ont été proférées. On signale au reste une très grande tension dans les rapports entre les populations des localités limitrophes des deux pays.

Corée. — Les difficultés qui existent entre le Japon et la Corée sont aplanies.

La Corée a consenti à payer au gouvernement japonais 600,000 liv. st. à titre de compensation, et à donner une indemnité de 50,000 livres aux familles des Japonais tués pendant l'insurrection du mois de juillet.

Amérique. — On télégraphie de la Havane, 8 septembre, qu'une trombe violente a causé de grands dégâts dans la région de Matanzas. Elle a causé la mort de cinq personnes à Santa Clara. Les récoltes sont très avariées. Plusieurs maisons ont été sérieusement endommagées, beaucoup de bateaux ont été brisés.

Evénements d'Egypte.

Le *Daily-News* publie sur le combat de samedi les détails suivants :

« Dès six heures du matin, des éclaireurs signalèrent l'approche de l'ennemi en grande force au nord du chemin de fer. Notre armée prit immédiatement les armes et à sept heures commença une vive canonnade. L'armée d'Arabi occupait une ligne d'une grande étendue et l'on apercevait sur les derrières un train amenant de nombreux renforts. L'artillerie égyptienne tirait avec précision ; ses obus vinrent tomber jusque dans le camp anglais. L'artillerie montée des Anglais s'étendait sur une longueur d'un mille au nord du chemin de fer; par un tir rapide et juste, elle força bientôt l'ennemi à se retirer. Beaucoup d'obus égyptiens n'ont pas éclaté, sans cela les pertes auraient été plus considérables. Pendant l'action, nos troupes campées à Mahsamah sont arrivées à notre secours. »

— Suivant une dépêche de Port-Saïd, les troupes d'Arabi ont détourné le canal Ismaïlieh afin de remplir d'eau les larges fossés qui entourent leurs retranchements ; le conseil leur en aurait été donné par des ingénieurs européens qui sont avec Arabi.

— Une collision a eu lieu lundi entre un bateau-poste allant de Port-Saïd à Ismaïlia et un bateau-torpille anglais. Les deux bateaux sont sérieusement endommagés.

— On mande au *Times* d'Ismaïlia que la brigade des highlanders, partie le 10 de cette place, a souffert horriblement de la chaleur. Plusieurs hommes sont morts et 200 malades n'ont pas pu continuer la marche.

Le *Standard* dit qu'on sait aujourd'hui que l'armée anglaise a couru de grands dangers dans le commencement du combat de Kassassine. L'attaque d'Arabi a été très violente.

— Le correspondant du *Daily-News* à New-York signale le bruit répandu dans cette ville d'une tentative faite par les partisans irlandais de la dynamite pour faire sauter le steamer *Castalia* qui doit transporter des mulets en Egypte. Cet attentat, dont la préméditation paraît avérée, aurait échoué, grâce aux mesures prises par la police.

Catastrophe d'Hugstetten.

Cette terrible catastrophe alimente toujours la presse allemande qui persiste à déclarer que la rapidité désordonnée du train est cause de l'accident, la voie était déjà signalée comme suspecte. On continue à donner des renseignements lamentables sur ce qui s'est passé dans la nuit du sauvetage; des laïques ont procédé à des amputations d'urgence. Enfin, bon nombre de victimes ont été retrouvées avec *les poches retournées*. Trois bandits ont été arrêtés, des bijoux ont disparu, entre autres la montre d'un blessé, enlevée au moment où on le déposait à la station.

D'après le rapport du commissaire impérial envoyé à Fribourg pour procéder à une enquête, il est à peu près certain que le mécanicien a dépassé de beaucoup la vitesse prescrite, et que probablement les serre-freins n'ont pas rempli leur service avec toute l'attention nécessaire. L'instruction judiciaire se continue.

La voie est déblayée. Le service régulier des trains sur la ligne de Fribourg-Colmar est rouvert.

On commence à s'occuper activement du sort des malheureux que l'horrible accident du 3 septembre a si cruellement frappés. Les conseils municipaux de Colmar et de Fribourg ont ouvert des souscriptions pour distribuer quelques premiers secours aux orphelins laissés par les victimes. La feuille grand-ducale a déjà donné huit mille marcs, et l'impératrice d'Allemagne mille. Les journaux alsaciens attendent de connaître les mesures que prendra l'administration des chemins de fer au sujet des indemnités dues aux victimes, pour ouvrir des souscriptions.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Hier a eu lieu au Casino un grand banquet offert à M. le colonel Dumur par ses collègues et ses amis. M. Dumur quittera Berne aujourd'hui et partira dans quelques jours pour la Serbie.

ZURICH. — La question des tramways a pris toutes les proportions d'une affaire d'État. La jeunesse court après les véhicules qui sont devenus inabordables pour les voyageurs, la société protectrice des animaux réclame contre l'attelage à un seul cheval, et le journal humoristique de Zurich broche sur le tout. Heureuses les villes qni n'ont pas de plus grand souci.

SAINT-GALL. — Samedi après-midi un train de Rorschach a déraillé près d'un viaduc. Il n'y a pas eu d'accident de personnes; si le fait se fût produit plus loin, un grand malheur en serait résulté.

THURGOVIE. — L'industrie de la broderie à la machine est en pleine activité, de belles sommes d'argent entrent au pays, beaucoup de gens ont réussi à se créer en peu de temps une position aisée.

BALE-VILLE. — Samedi, la malle des Indes expédiée par le gouvernement des Pays-Bas a passé pour la première fois par Bâle, d'où elle s'est dirigée par le Gothard sur Brindisi. Cette malle transitait auparavant par le Mont-Cenis.

— A la suite d'une faute dans le maniement d'une aiguille, deux wagons de marchandises ont déraillé vendredi à midi à la gare centrale de Bâle et ont été brisés. Les employés qui s'y trouvaient ont pu échapper à la mort en s'élançant à temps hors de ces wagons.

FRIBOURG. — Un triste accident est arrivé ces jours derniers à la gare de Morat. Un enfant du chef de gare a eu la main broyée par les roues d'un wagon. La bonne avait emmené cet enfant, âgé de deux ans, avec elle au jardin, mais elle ne l'avait pas surveillé comme elle le devait, car, après le départ du train de 9 ½ h. du matin, l'enfant voulut revenir à la gare en traversant les voies, accompagné de son frère âgé de cinq ans; à ce moment, les employés poussaient une voiture à voyageurs restée sur la voie; le jeune enfant fut renversé par le véhicule et eut la main prise et coupée.

VAUD. — Le Léman vient encore de faire une victime. Vendredi dernier, deux jeunes étrangers, un Anglais et un Allemand, en pension à Lausanne, s'étaient rendus à Evian, en petit bateau; ils en étaient repartis contre l'avis des bateliers, en raison de la violence du vent. Ils se trouvaient à 7 ½ heures au milieu du lac, lorsque de fortes vagues vinrent à raser le bateau, et les voyageurs furent submergés; l'un d'eux se raccrocha à l'esquif, l'autre se maintint un moment à la surface de l'eau, serra la main de son ami et disparut après ce dernier adieu. La position du survivant n'était guère meilleure, heureusement survint un vapeur, le *Dauphin*, qui opéra le sauvetage du naufragé. Le jeune Anglais, dont le corps ne sera probablement pas retrouvé, était âgé de 28 ans.

C'est une nouvelle leçon donnée aux imprudents, c'est aussi un grand deuil pour la famille de la victime.

— Jeudi soir, à Eclépens, un chauffeur nommé G. a été tamponné pendant une manœuvre exécutée dans cette gare par le train de 9 heures 45 venant sur Lausanne. G. a reçu des contusions assez graves. Il demeure à Yverdon; c'est le beau-frère du chauffeur B., tué ce printemps à Vaumarcus.

GENÈVE. — Dans sa dernière séance le congrès d'hygiène maintient à l'ordre du jour de sa prochaine session le vœu présenté par une de ses sections, « que tous les gouvernements fassent disparaître les obstacles législatifs qui s'opposent à la crémation facultative des cadavres, » — et le vœu de la section d'hygiène, « que la falsification des denrées alimentaires soit l'objet d'une répression plus rigoureuse. »

La Haye est désigné comme le lieu de réunion du prochain congrès.

L'assemblée s'est séparée après quelques mots d'adieux du président.

Le soir il y a eu grand banquet à l'Hôtel National.

— La croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être conférée par M. le président de la République française à MM. Brocher, professeur à la Faculté de droit, et d'Yvernois, peintre.

Chronique neuchâteloise.

*** *Militaire.* — Lundi matin, à dix heures, les bataillons 19, 20 et 21, casernés à Colombier, ont traversé Neuchâtel pour aller prendre leurs quartiers: le bataillon 21 à Saint-Blaise, le bataillon 20 à Cornaux, avec l'état-major, et le bataillon 19 à Cressier.

Ces troupes, qui forment le 7e régiment, vont, comme on sait, faire des manœuvres dans la plaine de Thielle.

Si nous sommes bien renseignés, voici en quoi consisteront les manœuvres :

Aujourd'hui, mardi, manœuvres sous Wavre (aux *Mouilles*); mercredi, 13, mouvement par le vallon de Voëns et Frochaux, sur Cressier; rassemblement à Cressier et rentrée dans les cantonnements; jeudi, 14, combat à Wavre, sur la Thielle; rassemblement le matin à Souaillon; vendredi, 15, inspection du régiment sur le plateau de Wavre, par M. le colonel-brigadier Sacc; samedi, 16, licenciement des bataillons 19 et 20 à Neuchâtel; le 21 partira directement de St-Blaise.

La batterie d'artillerie no 11, de Neuchâtel, qui a fait un cours de répétition à Thoune, est arrivée lundi à Champion; elle exécutera mercredi et jeudi des manœures dans les environs de Champion; elle arrivera le 15 à Neuchâtel, où elle logera, et sera licenciée le 16.

(*Suisse libérale.*)

*** *Serrières.* — La course annuelle du personnel de la fabrique de chocolat Ph. Suchard, à Serrières, a eu lieu vendredi à Lausanne; 300 ouvriers et ouvrières y ont pris part et ont joui de la belle fête que leur offrait leur digne et généreux chef. Une course aux environs de Lau-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 28

LE FILS D'UNE ACTRICE

par Marie de Besneray

DEUXIÈME PARTIE

(Suite.)

Cinq mots s'y étalaient d'une écriture correcte et fine;

« Max n'aime plus sa mère! »

Le jeune homme relut vingt fois cette phrase, et, anxieux, épouvanté, il enfonça sa tête sur son bras à la manière des enfants qui ont peur.

« Elle a deviné, songeait-il avec douleur, elle a deviné!... A quoi sert de me mentir à moi-même? Je ne l'aime plus! La différence de nos caractères, la divergeance de nos goûts, préparaient depuis longtemps cette rupture; mon amour pour Alice a creusé un abîme.

Alice, mon doux rêve, mon idéal, ne l'étreindrai-je jamais?

Andréa se dresse entre nous... Elle m'a fait une enfance soucieuse et morose, elle va aujourd'hui désoler mon avenir!...

« Mais cette Andréa que je maudis c'est ma mère, murmura-t-il en pressant son front. Ma mère? j'en doute parfois, tant sa froideur m'a torturé... Jérôme affirme néanmoins qu'elle payait généreusement la nourrice, envoyait des rubans et des bonbons... Insensé! de quel droit vais-je la juger? Qui l'empêchait de me déposer à l'hospice? et je lui dois le pain de ma jeunesse, l'instruction acquise, le nom que je porte.

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

Max arpentait la pièce, et en dépit de sa volonté son esprit retournait à Saint-Hilier. et s'attachait désespérément aux sensations délicieuses éprouvées près de Mlle d'Arvilles.

La séparation n'éteignait pas son amour, il s'avivait au contraire de ses regrets, de sa jalousie, de ses remords, pareil à des tisons ardents enfouis sous la cendre, et pouvant, au moindre vent, allumer un incendie.

Il reconstruisait un à un les événements de cette mémorable journée de janvier, où poussé par le besoin de se convaincre de son malheur, il courait à Saint-Hilier et assistait, comme une victime de mélodrame, au mariage d'Alice.

En chemin de fer, rassuré par la certitude de l'entrevoir une dernière fois, il avait ri de lui-même, bafouant sans pitié ses impatiences, ses terreurs, ses illusions, mais ses sarcasmes sonnaient faux et la passion triomphante renversait d'un coup d'aile les résolutions et les sophismes.

En descendant de la diligence, les membres moulus, les vêtements froissés, il renonçait, par un éclair de bon sens, à se présenter chez le président et se précipitait à l'église pour choisir sa place.

Alors commençait le supplice de l'attente, une attente de deux heures dans la nef vide.

Des dévotes marmottaient leurs oraisons dans les chapelles latérales et accompagnaient d'une restriction maveillante l'importun, dont les pas sur les dalles troublaient le recueillement du saint lieu. Un bedeau en blouse bleue, armé d'une baguette de coudrier secouait les tapis sous le proche. Deux gamins barbouillés grattaient avec leurs ongles des bobèches de cuivre et posaient dans les candélabres des bougies neuves entortillées au bout de lambeaux de journaux.

Plus loin, la loueuse de chaise, en bonnet de nuit, une palatine de laine sur les épaules, sa jupe couleur chamois effrangée par le bas et relevée avec une épingle, époussetait les siéges, tantôt avec un mouchoir à carreaux, tantôt avec une espèce de balai cassé, informe, probablement plumeau jadis.

Max saisissait ces détails puérils avec cette lucidité étrange que les sens acquièrent dans les circonstances douloureuses.

Il observait les vieux tableaux retouchés et revernis par les badigeonneurs du pays, remarquait les cache-pots en papier décorant l'autel, — œuvre de quelque tante Honorine, s'arrêtait pensif devant les fauteuils de velours destinés aux mariés, et dominé par une préoccupation unique, tirait à chaque instant sa montre, disant:

Encore une heure, une demi-heure, un quart-d'heure...

Décidément les aiguilles n'avançaient pas, rien ne serait prêt; le bedeau toussait, toussait, et ne parvenait pas à étendre le tapis; les clercs se disputaient, la bonne femme les vouait au feu de l'enfer et les traitait tout haut de mauvaises graines.

Quelle attente, quelle attente!

. . . . . Midi sonnait enfin, on entendait des froufrous de soie, des chuchotements, des petits rires étouffés.

Max se glissait derrière un pilier, et sous l'étreinte d'une angoisse indicible, perdait la conscience de sa situation.

L'orgue éclatant avec un fracas de tonnerre, l'arrachait à sa torpeur. Il se dressait d'un bond, et à la clarté des lustres, apercevait Mlle d'Arvilles sous son voile de dentelle, debout auprès d'un inconnu...

Pâle, quoique très-calme, elle priait les lèvres appuyées sur son livre d'ivoire à fermoir de vermeil.

Lui, ne la quittait plus du regard, il aurait voulu la tuer là, dans la magnificence de sa toilette nuptiale.

Peu à peu, une teinte rosée montait aux joues de la mariée; un malaise la gagnait; elle levait les yeux et l'apercevait...

(A suivre.)

sanne, une promenade sur le lac jusqu'à Chillon et un banquet au Casino, tel était le programme de la journée dont tous garderont un bon souvenir.

M. Suchard et toute sa famille accompagnaient cette joyeuse troupe.

Chronique locale.

⁂ *Imprudence.* — Dimanche matin, au moment où le domestique de M. G., voiturier, vaquait à son travail devant la remise rue de la Serre, 29, une balle de revolver passa très près de sa tête et alla se loger dans le pont d'un char appuyé contre la muraille. Il faut espérer que cela n'est dû qu'à une imprudence, et l'on ne peut assez recommander aux personnes maniant des armes à feu de ne le faire que dans une enceinte où l'on ne risque pas de tuer quelqu'un.

⁂ *Sociétés.* — On nous prie d'annoncer l'assemblée de l'Association pour le progrès moral. Tous les membres de l'Association sont convoqués pour le vendredi 15 courant, à 8 heures du soir, rue Fritz-Courvoisier, 17.

⁂ *Théâtre.* — A la veille de l'ouverture de la saison théâtrale, l'administration du Casino croit de son devoir d'annoncer au public qu'elle a pris toutes les mesures propres à assurer l'entière sécurité des spectateurs en cas d'accident. Ces mesures ont reçu l'approbation des autorités et la Municipalité les a complétées en faisant suspendre aux murs extérieurs du théâtre 4 échelles dont la longueur correspond au 1er et au 2d étage, ainsi qu'en dotant le théâtre de 2 extincteurs.

Voici les principales améliorations apportées dans le théâtre :

Deux portes doubles ont remplacé les petites portes des fauteuils d'orchestre ; la sortie du centre du parterre par le café qui se faisait de même par une simple porte, aura dorénavant une porte à double battant. Pour l'évacuation de la 3e galerie, il a été ouvert une large issue sur le corridor de l'appartement du 2d étage. Toutes les portes quelconques ouvrent de dedans en dehors. Des lampes à huile seront placées dans les couloirs, et sur et sous la scène pour guider les spectateurs en cas d'extinction du gaz.

Pour éviter toute confusion en cas d'alerte, les spectateurs de la 3e galerie sortiront par la dite issue au centre du couloir.

Ceux de la seconde galerie, par la porte ouvrant sur le palier entre les 3mes et les 2des et faisant pénétrer dans l'appartement du 2d étage. Au besoin, ils pourront se réfugier sur le toit presque plat de l'annexe. Les plus rapprochés de l'escalier, descendront au couloir de la première galerie où se trouvent trois sorties.

Ceux de la 1re galerie sortiront par la double porte située sur le côté Ouest du couloir et entreront dans l'appartement de l'annexe. Ceux du balcon et du côté Ouest, pénètreront dans le foyer par les deux grandes portes doubles du centre du couloir.

Ceux du parterre et des fauteuils d'orchestre, côté Est, prendront la double porte ouvrant sur la ruelle ; ceux du centre, celle du café, ceux du côté Ouest, la grande porte d'entrée principale.

Quant au personnel qui se trouvera sur la scène, il sortira par la double porte sous la scène et par la fenêtre Est, ainsi qu'au besoin par le couloir du parterre. Total, neuf portes de sortie.

Outre les deux extincteurs, une pompe à incendie est toujours sous la scène, prête à fonctionner.

L'administration espère que le public lui facilitera la tâche, spécialement en observant la défense absolue de fumer dans toute l'enceinte du théâtre. Les contrevenants seront rigoureusement poursuivi à l'amende.

En résumé, il n'existe peut-être aucun théâtre offrant autant que le nôtre, toutes garanties de sécurité et c'est avec la plus entière tranquillité que notre population peut continuer à assister aux spectacles qui y seront donnés.

M. Laclaindière, dont notre public a apprécié les efforts l'année dernière et dont la troupe a été justement applaudie, nous revient cet automne et commencera ses représentations le jeudi 21 Septembre, pour les terminer le dimanche 29 Octobre. Il reviendra de nouveau au printemps, pendant un mois, après la clôture de son engagement à Lausanne.

L'administration lui a conseillé d'organiser des abonnements pour le jeudi, afin de s'assurer un nombre suffisant d'auditeurs. Nous venons recommander aux amateurs, de répondre à son appel. Plus on fréquentera le théâtre, plus nous aurons de chance de voir notre scène occupée par des artistes de valeur.

L'administration continuera de son côté à faire tous ses efforts pour l'agrément et la sécurité du public, et elle annonce que la loge qui lui est réservée est dorénavant celle de droite à la première galerie. Les membres présents pourront y prendre connaissance des vœux et des réclamations qu'on leur adressera.

Chaux-de-Fonds, le 11 Septembre 1882.

Le Conseil d'administration de la Société du Casino :

Ed. Perrochet, *président.*
Pierre Besançon, *vice-président.*
Lucien Gallet, *secrétaire.*
Alfred Robert, *caissier.*
Jules-E. Humbert-Prince, *vice-secrétaire.*
Silvius Pittet-Grandjean, *assesseur.*
Fritz Steiner, *assesseur.*

Variétés.

L'origine des timbres-poste.

Loret décrit ainsi la petite poste dans sa gazette en vers, à la date du 27 août 1653 :

On va bientôt mettre en pratique,
Pour la commodité publique,
Un certain établissement
(Mais c'est pour Paris seulement)
De boîtes nombreuses et drues
Aux petites et grandes rues,
Où, par soi-même ou son laquais,
On pourra porter des paquets,
Et dedans à toute heure mettre
Avis, billets, missive ou lettre,
Que des gens commis pour cela
Iront chercher et prendre là,
Pour, d'une diligence habile,
Les porter par toute la ville...
Ceux qui n'ont suivants, ni suivantes,
Ni de valets ni de servantes,
Ayant des amis bien logés,
Seront ainsi fort soulagés,
Outre plus, je dis et j'annonce
Qu'en cas qu'il faille une réponse,
On l'aura par même moyen.
Et, si l'on veut savoir combien
Coûtera le port d'une lettre
(Chose qu'il ne faut pas omettre),
Afin que nul ne soit trompé,
Ce ne sera qu'un sou tapé.

Les nombreux collectionneurs de timbres-poste nous sauront gré sans doute de leur faire connaître la véritable origine de cette invention si simple et si pratique.

C'est à tort qu'on en a attribué l'idée première à sir Rouland Hill qui aurait créé le timbre-poste en 1840.

L'histoire de ces petits carrés de papier, dont plus d'un a fait le tour du monde, remonte, ainsi que le prouve l'extrait ci-dessous de la gazette de Loret, au dix-septième siècle.

En France, sous Louis XIV, quand le roi était éloigné du lieu où la Cour résidait, les personnes de sa suite se procuraient des marques qu'elles apposaient sur les lettres destinées à Paris, pour les faire recevoir et porter par les courriers de S. M. Un collectionneur, M. Feuillet de Conches, possède une lettre destinée à Paris, écrite à Mlle Scudéry par Pélisson-Fontanier et sur laquelle se trouve ce genre de timbre-poste.

Voici, d'ailleurs, le règlement de 1653 :

« On fait à sçavoir à tous ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris à un autre que leurs lettres, billets ou mémoires seront fidèlement portés et diligemment rendus à leur adresse, et qu'ils en auront promptement réponse, pourvu que, lorsqu'ils escriront, ils mettent avec leurs lettres un billet qui portera port payé, parce que l'on ne prendra pas d'argent, lequel billet sera attaché à la dite, ou mis autour de la lettre, ou en toute autre manière qu'ils trouveront à propos de telle sorte néanmoins que le commis puisse voir et l'oster aysément. »

Ainsi que le dit Loret, le prix de ce billet d'affranchissement était d'un *sou tapé*. Le règlement se terminait ainsi :

« Les commis commenceront à porter les lettres le 18 août 1653. On donne ce temps afin que chacun aye le loisir d'acheter des billets. »

Dernier Courrier.

Berne, 11 septembre. — Le ministre d'Italie a conféré aujourd'hui avec le vice-président de la Confédération au sujet de l'affaire de Stresa.

On télégraphie de Stresa que les libéraux tessinois y ont été admirablement accueillis par la population et les autorités. Italiens et Suisses ont bu à la prospérité et à l'amitié des deux peuples. A Intra, même accueil ; réception par les sociétés avec bannières.

St-Pétersbourg, 11 septembre. — D'après le *Gradschanin*, le conseil des ministres a adopté le nouveau projet de loi sur la presse.

D'après ce projet, il serait créé une commission supérieure de la presse, composée de quatre ministres et à laquelle serait attribué le pouvoir de supprimer les journaux.

St-Pétersbourg, 11 septembre. — Le *Journal de Saint-Pétersbourg* relève les appréciations du *Temps*, d'après lesquelles le but unique de la conférence de Constantinople aurait été de désunir l'Angleterre et la France.

Le *Journal de Pétersbourg* dit qu'il est très hardi de prétendre cela, attendu que, en pareil cas, ni le cabinet anglais ni le cabinet français n'auraient dû avoir l'idée de prendre précisément l'initiative de la réunion de cette conférence.

Relativement à la dépêche indirectement arrivée aux journaux de Berlin sur des mobilisations russes, le *Journal de Pétersbourg* demande si cette « voie indirecte » n'est pas simplement celle d'une spéculation à la Bourse sur la baisse.

Londres, 11 septembre. — Le *Standard* dit qu'on sait aujourd'hui que l'armée anglaise a couru un grand danger dans le commencement du combat de Gassasin.

L'attaque d'Arabi a été très énergique.

Constantinople, 11 septembre. — L'accord n'est pas encore fait sur l'article 2 de la convention.

Lord Dufferin refuse d'admettre le débarquement de troupes à Port-Saïd ; il veut que les Turcs débarquent dans un port qui sera désigné pour cela.

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

Cours des Changes le 12 Septembre 1882.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance demande	Courte échéance offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France	3 1/2	99 3/4	—	99 3/4	—
Belgique	5	99 3/4		99 3/4	
Allemagne	5	122 7/8	—	123	
Hollande	4	207		207	
Vienne	5	211		211	—
Italie, Lires	5	97.75		97.75	
Italie, or	5	99 1/2,100	suivant	places	
Londres	4	25.15		25.15	
Espagne	6	485		485	
Barcelone	6	486		486	
Portugal	6	535		535	
Russie	6	2.45		2.45	
Scandinavie	6	137	—	137	—
BBque Allemand		122. 3/4	—		
20 Mark or		24.60	—		
BBque Anglais		25.05	—		
Autrichiens		210			
Roubles		2.45			
Doll. et coup.		5.05	—		

Escompte pour le pays 4 1/2 à 5 %.
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.

Emprunt ville d'Anvers 1882. Emission de 583,000 Oblig. 3 % de fr. 100 à primes.
6 tirages les 8 premières années) primes max.
4 » » années suivantes) fr. 100,000.
Nous recevons les souscriptions, jusqu'au 17 courant, sans frais. Prix d'émission : fr. 10»— en souscrivant.
fr. 88»25 à la répartition.

Banque Fédérale. -- Cours des Valeurs

le 12 Sept. 1882.

ACTIONS	Demande	Offre
Jura-Berne	410	415
Central Suisse	580	582.50
Suisse Occidentale	150	151.25
d° priv.	491.25	493.75
Nord-Est Suisse	347.50	348.75
d° priv.	548.75	551.25
Union Suisse	252.50	253.75
d° priv.	445	448.75
OBLIGATIONS		
Emprunt fédéral 4 %	100.30	100.80
d° bernois 4 %	98	98.50
Jura-Berne 4 %	95.70	97

Sans engagement.

Actions Immobilière	offre	210
d° Abeille	»	95
d° Gaz	»	400

Imprim. Courvoisier. — Chaux-de-Fonds.

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Réunion publique mensuelle **mercredi 13 septembre,** à 8 heures et demie du soir, à l'Oratoire. 1530

Pompe N° 1.

L'assemblée générale réglementaire aura lieu **mercredi 13 septembre** courant, à 8½ heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

1537-1 **Le Comité.**

EXPOSITION INDUSTRIELLE
de Büren 1542-3

Billets de Loterie

au magasin de Mlle **Schwendimann,**
Cave rue des Terreaux 1.

PRIX DU BILLET: **Fr. 1.**

- Choucroute -

de Strasbourg
premier choix

Rendu franco, port et droit, en gare, en fûts neufs et perdus.

Fût de	200 kilos	fr.	60»—
»	150 »	»	48»50
»	100 »	»	32»—
»	50 »	»	17»—
»	25 »	»	12»50
»	12½ »	»	8»25

Les premières livraisons auront lieu dans la première quinzaine d'octobre.

S'adresser à M. **Ch. Dumont-Fraissard,** rue Léopold Robert 17, Chaux-de-Fonds, **seul représentant** de la maison **A. Kornmann,** à **Emberménil.** 1477

HERNIES
(Für Bruchleidende)

Les personnes qui ne seraient pas radicalement guéries, seront remboursées.
Bandage électro-médical.

Consultations de 10 heures à midi.

J.-M. Schnyder, spécialiste, Rue de la Serre, 12, 2me étage. 1429-13*

Marché au bétail

Le public est informé que le 5me Marché au bétail de l'année se tiendra à la Chaux-de-Fonds le **mercredi 20 septembre** courant.

Chaux-de-Fonds, le 6 septembre 1882.

1516-3 **Conseil municipal.**

Ventes d'herbes.

L'administration de la Boucherie Sociale offre à vendre les **regains** en herbes (sur pied) du domaine des moulins aux Abattoirs. — S'adresser pour traiter à Monsieur Jean Guillod-Wuilleumier, rue Léopold-Robert, n° 30. 1513-1

ENCADREMENTS
EN TOUS GENRES

GRAND ASSORTIMENT
de **TABLEAUX**
Prix modiques.
chez M. **Hutmacher-Schalch**
Rue du Collège, 17. 1436-6*

LAIT

On demande la livraison régulière d'au moins 60 litres de bon lait, chaque jour pendant toute l'année. — S'adresser à Mademoiselle **Schwendimann,** rue des Terreaux n° 1, à la Chaux-de-Fonds. 1512-1

Commissionnaire. On demande dans un comptoir une **jeune fille** comme commissionnaire. Entrée et rétribution immédiate. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1508

GUÉRISON DU CANCER

tumeurs, squirres, ulcères, sans **opération.** 35 ans de succès.

Maison de santé du spécialiste **Jamin** à Valard **Haute-Savoie,** chez Mme Sussez.

Certificats Authentiques:

1° Guérison en 1872 de Mme Perrault, à Gingins (Vaud), d'un **Cancer** à la mâchoire supérieure, rebelle à une opération.

2° Guérison de Mlle Jacquard, à Fleurier (Val-de-Travers) 1876, d'un **Cancer** à l'œil, rebelle à tous les traitements précédents. 1526-3

POUR CAUSE
de changement de commerce.

On offre à vendre toutes les marchandises
du magasin
rue du Parc 28, se composant de: Lits en noyer et en fer, tables à colonne et à coulisses, tables de nuit et à ouvrage, canapés, fauteuils, chaises, un ameublement en moquette; des paillasses à ressorts et matelas, coutil pour duvets et matelas, cretonne pour meubles, toiles en fil et en coton pour draps de lit, toiles pour nappes, essuie-mains, enfourrages, crin, plume, duvet, descentes de lits, devants de canapés et tapis de portes, fournitures pour tapissiers.

Toutes ces marchandises seront vendues à des prix très modiques et à des conditions avantageuses.

Les personnes payant comptant jouiront d'un fort rabais.

Magasin rue du Parc, 28
Entrée par derrière. 1504-2

On donnerait des **cuvettes métal** à graver à un bon ouvrier travaillant en chambre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1519-2

On offre à louer pour St-Martin 1882, un petit logement de 2 pièces, au soleil levant. S'adresser à M. A. JAQUET, notaire, rue du Grenier 1. 1541-3

A louer pour St-Martin 1882, un logement de 3 petites pièces avec ses dépendances, au soleil. — S'adresser rue des Fleurs 18, 2me étage. 1524-2

Demande à louer. On demande à louer, pour St-Georges 1883, un **appartement** composé de trois chambres et dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1539-3

On demande une jeune fille ou un jeune homme comme **commissionnaire.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1540-3

Graveurs. Deux ouvriers **graveurs d'ornements,** l'un finisseur, l'autre ayant l'habitude du mille feuilles, pourraient entrer de suite et avantageusement à l'atelier Girard-Chopard, rue du Parc, n° 11. 1521-2

On demande dans un magasin de la localité, une **jeune demoiselle** pour s'aider à la vente de la confection pour dames.

S'adresser par lettre, poste restante, succursale Chaux-de-Fonds, aux initiales B. B. 60. 1532-2

Sertisseur. On demande de suite un ouvrier sertisseur ou sertisseuse; on donnerait aussi de l'ouvrage à faire à domicile. — S'adresser chez M. Léopold Joseph, rue du Parc n° 33, au 2me étage. 1509

Commissionnaire. Dans un atelier de graveurs on demande comme commissionnaire un jeune homme robuste; bon gage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1520-1

Briquettes de lignite.

Combustible économique et propre, remplaçant avantageusement la tourbe et le bois, brûle sans odeur dans tous les fourneaux et potagers avec ou sans grille, ne gâte pas du tout les catelles et s'allume très facilement. Vente par petites quantités pour essai et par 50 kilos et plus rendu franco à domicile. 1449-9

FOURNEAUX en tous genres. **KAUFMANN & STRUBIN** **Houilles & Cokes** **Anthracite.**

AMEUBLEMENT
ordinaire, bon courant et soigné

ED. HOFMANN
9, Rue Léopold Robert, 9

Spécialité de lits complets à tous prix

Notre assortiment en tous genres est au grand complet et nos prix avantageux en rapport aux qualités. Nous invitons particulièrement les fiancés à venir se rendre compte de notre immense choix et nous établissons de suite, sur indications, tous les devis désirés, nous rendant sur place pour le dehors.

ÉBÉNISTERIE GARANTIE

Magnifiques Secrétaires (12 modèles, depuis fr. 145)

Seul dépôt des véritables chaises Thonet de Vienne.

Crins, laines, duvets et fournitures pour tapissiers et selliers, en gros et détail.

PROCHAINEMENT 1447-9
— Mise en vente des tapis et Cocos. —

POUR LE BIEN
DE
L'HUMANITÉ SOUFFRANTE.

Le foie,
l'estomac, les intestins
et les reins

sont, comme chacun sait, les dépurateurs naturels de notre corps. La régularité des fonctions de ces nobles organes constitue la santé normale, le moindre trouble dans ces fonctions peut être au contraire la cause de **nombreuses et graves maladies**

Au nombre de celles-ci, on compte en premier lieu; **Constipation, flatulences défaut d'appétit, maux de tête, maladies de l'estomac, des intestins, du foie et de la bile, congestions, vertiges jaunisse, hemorroïdes, goutte, rhumatismes, maladies de la peau, des reins, douleurs de tous genres** etc.

Et pourquoi? Parce que des substances nuisibles, qui auraient dû être rejetées par ces organes, sont restées dans le corps contrairement aux lois de la Nature, et ont peut-être même pénétré jusque dans le sang.

Il n'y a **qu'un seul remède réellement efficace,** qui agisse en même temps sur toutes ces fonctions, rétablisse rapidement leur action normale, par le fait même qu'il **attaque le mal jusque dans sa racine et le fait disparaître radicalement:** ce sont les

Pilules suisses
du pharmacien Rich. randt,

dont la réputation est universelle et qui sont employées partout avec le plus grand succès.

Elles seules soulagent et guérissent: des milliers de personnes leur doivent leur complète guérison.

Pourquoi alors souffrir stoïquement et se laisser devenir la victime de tous ces maux, qui conduisent si facilement aux maladies les plus graves, lorsqu'on peut les éviter d'une manière aussi rationelle, aussi commode, aussi peu coûteuse, et en même temps prévenir de plus graves infirmités?

C'est pourquoi on ne devrait jamais négliger, aux premières atteintes d'une de ces maladies, de ce servir à temps des pilules suisses du pharmacien Brandt; nous l'avons dit: elles soulagent toujours, chacun en sera vite persuadé lorsqu'il en aura fait l'essai.

Il faut avoir soin de se procurer les véritables Pilules suisses de Richard Brandt, car ce sont les **seules efficaces.** Elles sont dans des boites métalliques, sur l'étiquette desquelles se trouve la croix fédérale blanche sur fond rouge avec la signature de **Rich. Brandt.**

Les **pilules suisses de Rich. Brandt** coûtent 1 frcs. 25 la boite, et une boite peut durer 5 semaines, de sorte que la cure ne coûte pas plus de 2 à 3 centimes par jour. En vente dans la plupart des Pharmacies, avec Prospectus contenant le mode d'emploi et un grand nombre d'attestations médicales.

Chaux-de-Fonds: Pharmacies Gagnebin, Bech, Perret, Boisot; *Couvet:* pharmacie Chopard; *Estavayer:* pharmacie Porcellet; *Ponts-Martel:* pharmacie Chapuis; *Sonvillier*: pharmacie Moritz. 1286-8

Service de Ramonage.

Les personnes qui auraient des observations à formuler relativement au Service du ramonage, où à l'application du nouveau tarif, sont invitées à en faire part par écrit au Bureau Municipal.

1494 **Conseil municipal.**

A louer

Pour St-Georges 1883, un beau et grand magasin situé au centre du village. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1543-4

On demande un employé au fait d'un commerce de fournitures d'horlogerie, ou à défaut horloger et parlant français et allemand. Entrée de suite. — S'adresser chez Henri Picard et frère, rue Léopold Robert 12. 1544-3

Un **guillocheur** pourrait entreprendre de l'ouvrage chez lui, soit pour les cuvettes et les fonds. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1529-2